

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois
le JEUDI 11 MAI à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 27 Avril 2023
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2023/33

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
M. EVRARD Dominique (proc. Mme CHRISTIAENS Michèle), M. DUBIEZ Francis
(proc. M. MONBAILLY Vincent),

M. LELIEVRE Serge, M. GUCHE Francis, absents excusés.

Mme QUENON Sophie, absente non excusée.
M. TEN Arnaud, absent non excusé.

OBJET : DÉNOMINATION DE LA NOUVELLE RÉSIDENCE EN DESSOUS DE LA RÉSIDENCE PIERRE BÉRÉGOVOY

La séance ouverte, Madame le Maire propose aux membres de l'Assemblée de
dénommer la future résidence en dessous de la résidence Pierre Bérégovoy « Le Clos du
Colonel MONTERA ».

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal émettent à l'unanimité, un
avis favorable à cette proposition.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 12/05/2023
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le **12 MAI 2023**
et publication ou notification
du **12 MAI 2023**

Le Maire,
Joëlle DELRUE

